

AVIS DE MISE EN CONCURRENCE

Date de publication: 15/12/2020

Date de modification : 21/12/2020

INTERFEL (l'Interprofession des Fruits et Légumes frais), dans le cadre de sa participation au Salon International de la Restauration et de l'Hôtellerie (SIRHA), est à la recherche, pour l'édition 2021 (renouvelable pour les éditions 2023 et 2025) :

- **d'une agence événementielle en capacité de concevoir, fabriquer et aménager un stand, et mettre en place un dispositif dédié « clé en main » pour l'animation de ce stand.**

Ce marché n'est pas alloti. La mise en concurrence se déroule **en un tour**.

L'offre présentée par les candidats doit être valable pendant 120 jours à compter de la date de remise des candidatures.

INTERFEL ne prévoit aucune prime ou indemnité de quelle que sorte que ce soit pour les candidats.

Le dossier de consultation est disponible en téléchargement sur la plateforme Double Trade (<https://aapc.doubletrade.net/accueil/>).

Date et heure limites de remise des offres :

mercredi 6 janvier 2021 à 17h00

Prolongée jusqu'au :

mercredi 20 janvier 2021 à 17h00

Les candidats transmettront leur dossier de candidature sous format informatique uniquement sur le site horodaté Double Trade (<https://aapc.doubletrade.net/>).

Les dossiers qui seraient remis après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ne seront pas retenus.

Début envisagé de la collaboration : Février 2021.

Pour tout renseignement complémentaire concernant le marché, les candidats peuvent s'adresser, **au plus tard le mardi 29 décembre 2020 le jeudi 14 janvier 2021**, **uniquement par-email**, au contact indiqué ci-dessous. Les réponses seront centralisées, anonymisées et transmises à l'ensemble des candidats ayant demandé le dossier de consultation.

Mme Audrey CROCHET

Mail : consultations@interfel.com